

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19125 - 74ÈME ANNÉE

Droit des Réunionnais à l'emploi à La Réunion : l'opposition du système en place

Un salon à Paris pour recruter des cadres pour La Réunion



Extrait du reportage dans le journal télévisé d'hier soir de Réunion Première.

Le Salon de l'emploi à Paris accueillait la semaine dernière des entreprises implantées à La Réunion qui cherchaient à recruter en France des cadres pour leurs filiales dans notre île. Alors que plus de 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi, cette initiative rappelle combien le droit des Réunionnais à l'emploi à La Réunion ne peut pas être une réalité dans le système actuel.

Randstad, Leader Price, Thieriet, Naturalia, Groupe Bernard Hayot, Leclerc : voici des entreprises implantées à La Réunion et qui étaient présentes à Paris les 4 et 5 octobre au salon « Paris pour l'emploi », afin de proposer du travail outre-mer, ce qui

veut sans doute dire à La Réunion. A cette liste, il faut ajouter la FEDOM, qui « forte de son réseau d'adhérents et de ses partenaires » qui s'engageait « à relayer sur le salon les offres de ses adhérents et partenaires », c'est-à-dire la plupart des organisations

socio-professionnelles territoriales mais également les structures sectorielles (BTP, Tourisme, Agroalimentaire, Distribution...) sans oublier les entreprises ou grands groupes ayant des liens étroits avec les Outre-mer ». Il fallait aussi compter sur le RSMA, à la re-

cherche de « formateurs professionnels ».

« Pour ceux qui souhaitent prendre le large »

Des postes proposés étaient les suivants, selon le site web de l'organisateur de la manifestation : acheteur adjoint, responsable de magasin, aide déclarant, analyste prix, approvisionneur, assistant transit, chargé de recrutement, chef de projet e-commerce, chef de projet ERP, chef de projet MOA retail, comptable, contrôleur de gestion, cost-killer, déclarant en douane, directeur commercial, directeur logistique, responsable de magasin, responsable exploitation sec, responsable exploitation transit, responsable supply chain, secrétaire générale, superviseur.

Paris pour l'emploi est une manifestation regroupant 2000 recruteurs proposant 10.000 emplois. Elle accueillait cette année des stands d'entreprises qui cherchent des personnes à embaucher pour les faire travailler à plusieurs milliers de kilomètres de la France. Cela signifie donc que des sociétés implantées à La Réunion estiment qu'il est préférable pour elles d'aller recruter une personne située à 10.000 kilomètres pour des postes de cadre, plutôt que de le faire à La Réunion.

Sur le site de l'organisation, le

message est d'ailleurs clair : « Votre emploi en outre-mer ? Pour ceux qui souhaitent prendre le large ».

Rappelons que dans le même temps, des entreprises françaises viennent à La Réunion pour recruter de la main d'œuvre. Mais là il ne s'agit pas d'offres d'emploi de cadres. Autrement dit, la relation héritée du BUMIDOM reste bien présente : inciter des Réunionnais à partir en France pour des postes d'exécutant, et organiser le recrutement en France de cadres pour travailler à La Réunion.

Entreprises très dynamiques

Dans le reportage diffusé hier soir dans le journal télévisé de Réunion Première, La Réunion est présentée à Paris comme un territoire avec des entreprises très dynamiques. Cela peut tenter des candidats à l'expatriation, comme une Parisienne juste démissionnaire de son emploi car elle est à la recherche d'une expérience à La Réunion. D'un autre côté, un chômeur réunionnais émigré en France a fait part de son étonnement au regard de ce qu'il connaît de la situation dans notre île.

En se limitant à la liste des emplois proposés, il est manifeste qu'ils peuvent être pourvus par des demandeurs d'emploi de notre île.

Rien que dans les 180.000 Réunion-

nais inscrits à Pôle emploi se trouvent les cadres dont ses groupes ont besoin, c'est une évidence.

Conséquence du système

Cette volonté d'aller chercher ailleurs des cadres rappelle qu'à La Réunion, le droit à l'emploi des Réunionnais n'est pas respecté. Elle souligne aussi le poids de groupes extérieurs à notre île qui ont pris le contrôle de son économie dans les secteurs les plus rentables, en particulier dans la distribution. Comme le centre d'intérêt de ces groupes n'est pas La Réunion mais souvent la France, ils peuvent être facilement tentés d'aller chercher dans leur pays d'origine les futurs cadres de leurs filiales à La Réunion.

Le PCR propose plusieurs mesures allant dans le sens de favoriser l'emploi des Réunionnais à La Réunion. Pour le secteur privé, c'est notamment la publication obligatoire de toutes les offres d'emploi à Pôle emploi. C'est aussi la création d'une conférence pour l'emploi afin de prévoir les formations nécessaires aux futures embauches liées à l'évolution du contexte économique.

M.M.

In kozman pou la rout

« Toultan k'tang i konétra pa ékri, sé lo shasèr k'va fé son listoir »

Mi koné pa si zot la fine bien akout bann moun rotour la shass tang mé sa sé in n'afè a viv kansréti in sèl foi. Zot i rakont koman lo shien la débisk lo tang koman li la pous son bann ti kriyé : waf waf waf. Koman lo tang la anfans ali dann son trou épi li l'atak lo min lo shasèr lété apré ral ali. Koman lo shasèr la dévir lo bête dsi dsou épi la ral ali déor é la foute ali in do d'sabr dsi la tête é koman lo tang la kiné. Mé si té lo tang téi doi rakont zistoir-la, moin lé sir é sèrtin li nora pa rakont lo mèm zistoir. Pètète li nora parl son momon, son papa, son bann frèr é sèr mor. Pètète li nora rakont koman li la nyabou shap avèk lo modi shien épi lo modi moun. Pètète mé an atandan ni konpran pa son kozman épi li ékri pa. Sé lo shasèr k'i ékri. Nout listoir lé in pé parèye ziska zordi é sé anou, épi bann jenn i vien apré nou pou fé parl bann san parol, pou rakont z'ot kalvèr sansa kisa va fé pou zot ? Alé ! mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

De qui le gouvernement a-t-il le devoir de préserver la santé ?

Depuis mars 2017, plus d'un demi million de personnes qui doivent quotidiennement être supplémentées en thyroxine souffrent de maux, souvent pénibles et parfois même invalidants, du fait d'une nouvelle formule du médicament phare produit par le très puissant laboratoire Merck : le Levothyrox.

À la demande de l'Association française des malades de la thyroïde (AFMT), un ingénieur de recherche au CNRS travaillant au laboratoire des Interactions Moléculaires et Réactivités Chimiques et Photochimiques de l'université de chimie Paul-Sabatier de Toulouse, Jean-Christophe Garrigues, a étudié la composition des comprimés de la nouvelle formule de Levothyrox. Au terme de ses recherches, il a mis en évidence la présence d'impuretés dont le caractère nocif pourrait être à l'origine des troubles accablant les patient(e)soigné(e)s au Levothyrox. Il a également ouvert la piste d'une incompatibilité d'un excipient remplaçant le lactose : le mannitol, cet excipient pouvant entraîner une dégradation du principe actif.

Formidable ont aussitôt pensé les milliers de patient(e)s victimes des maux engendrés par le nouveau Levothyrox, il va suffire d'éliminer ces impuretés, régler le problème du mannitol et nous allons pouvoir retrouver une vie normale !

Les autorités, le gouvernement et sa ministre de la Santé en tête, auraient pu manifester leur satisfaction face à cette possibilité de mettre fin à ce scandale sanitaire dont il ne cesse de nous dire qu'il est inexplicable. Les autorités auraient pu dire : nous allons immédiatement aider ce chercheur et ses équipes à amplifier, approfondir leurs études pour valider de manière incontestable cette découverte.

Eh bien non, la réponse des autorités est : ce chercheur n'avait pas le droit d'effectuer ces recherches.

Malades du nouveau Levothyrox, il vous faudra accepter de souffrir encore puisque tout le travail devra être repris si, et seulement si, ... les autorités accordent leur habilitation pour que ces travaux de recherche puissent reprendre. Mais, à entendre la façon dont les autorités ont accueilli les résultats de ce chercheur, on peut imaginer que ce n'est pas demain la veille que la ministre de la Santé a l'intention de donner l'autorisation à ces chercheurs de faire des misères au superpuissant laboratoire Merck.

Ça nous rappelle le scandale du chikungunya : les médecins de La Réunion qui avaient observé et décrit les encéphalopathies et les handicaps profonds présentés par des nouveaux-nés dont la mère — durant sa grossesse — avait été contaminée par le virus du Chikungunya, ont été rudement renvoyés à leur rôle de médecin-un-point-c'est-tout par le préfet au motif que «la littérature médicale ne mentionnait pas ce type de conséquences du chikungunya».

Donc, un coup c'est la littérature médicale qui t'interdit de dire ce que tu as constaté, un coup c'est l'autorité habilitatrice qui te dit : t'étais pas missionné pour voir ce que tu as vu, donc y'a rien à voir.

Question : de la santé de qui un gouvernement se doit-il d'assurer la protection ? La santé du patient ou bien la santé (financière) de généreux labos pharmaceutiques ?

Jean

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Politique municipale portoïse

Firose Gador : « Mise au point du groupe de l'opposition PCR au Conseil municipal du Port »



Sabine Letoullec, Patricia Fimar et Norbert Vincent avec Firose Gador samedi à la conférence de presse.

Ce samedi 6 octobre, Firose Gador a tenu une conférence de presse à la fois comme conseillère municipale d'opposition PCR au Port et comme secrétaire de la Section communiste portoïse pour alerter l'opinion sur la gravité des fautes commises par le maire ces derniers temps. Devant les journalistes, elle était entourée de plusieurs responsables de la Section solidaire de ses combats : Sabine Letoullec, également élue de l'opposition PCR, Patricia Fimar et Norbert Vincent. Nous publions ci-après le texte intégral de la note de presse transmise par Firose Gador aux journalistes à cette occasion sous le titre : « Mise au point du groupe de l'opposition PCR au Conseil municipal du Port ».

« Fin septembre dernier, le maire du Port annonçait fièrement la sortie de son nouvel outil de communication ou plutôt son journal de pré-campagne en vue des municipales de 2020. C'est ce que souligne la

presse écrite.

Ainsi on peut s'interroger sur les véritables motivations de la municipalité en sortant ce journal après plus de 4 ans d'exercice et moins de 2 ans avant la prochaine échéance électorale.

De plus, on constate un traitement du droit à l'expression des élus de l'opposition qui pose question.

En effet, à la page 50 du catalogue, titré Droit d'expression des groupes politiques de l'opposition, il est écrit : « En vertu de l'article L2121-27-1 du CGCT, nous avons sollicité les groupes politiques du Conseil Municipal pour une contribution à ce document. Aucune proposition ne nous est parvenue ».

Sauf que pour proposer une contribution, faut-il avoir été sollicité. Or, notre groupe ne l'a jamais été. Nous avons donc saisi l'occasion de la tenue du Conseil Municipal du 2 octobre 2018 pour demander au maire comment les groupes politiques avaient été sollicités. Il a répondu qu'il s'en était tenu à l'existence de 2 groupes politiques de l'opposition. Réponse étonnante, puisqu'il

existe 3 groupes politiques d'opposition au Conseil Municipal et nul n'est mieux placé que le maire pour le savoir.

C'est pourquoi nous tenons à apporter un démenti formel à cette contre-vérité et à dénoncer cette vision anti-démocratique de l'exercice du pouvoir. Cela n'est pas digne du premier magistrat de la Ville.

Par ailleurs, sur le fond, le contenu de ce catalogue électoraliste doit être apprécié avec de fortes réserves et critiques. Ainsi, il nous a paru nécessaire de faire la présente mise au point afin d'éclairer la population.

Le Maire affirme qu'il a atteint la réalisation de 85 % de ses engagements. De quels projets parle-t-il ?

En fait, la plupart du temps, il s'agit de projets initiés et portés par la mandature de Jean-Yves Langenier. C'est le cas, entre autres, du marché couvert, du lycée de la mer, de l'EPAHD, de la rénovation de l'Église Jeanne d'Arc, des opérations de réhabilitation et de construction de logements neufs dans les RHI de la ville, du nouveau projet ANRU concernant la réhabilitation de la cité Ariste Bolon et de la SIDR haute, etc. On pourrait encore allonger la liste.

Mais où en est la réalisation des projets promis personnellement par Olivier Hoarau, lui-même, durant la campagne électorale en 2014 ?

Les Portoïses et les Portoïses auront bien du mal à les identifier.

En attendant, ce premier numéro luxueux et volumineux de ce journal de 56 pages, tiré à 15.000 exemplaires, coûtera la coquette somme de 22.500 euros. Puisqu'il s'agit d'argent public, ce sont les contribuables Portoïses qui devront passer à la caisse ».

Developpement durable : partenariat CINOR, SHLMR , Vareas et Ekopratik

Matinée d'information et de sensibilisation aux Flibustiers

Nouvelle et éclatante illustration, mercredi dernier, de l'élan citoyen engagé par les « ambassadeurs du Mieux-Vivre Ensemble » de la CINOR à travers l'action organisée dans le quartier des Flibustiers au Moufia. Une opération placée sous le signe d'un partenariat avec la SHLMR, l'Association de quartier VAREAS, Ekopratik et intervenant comme une nouvelle pierre dans le vaste chantier du Développement humain centré sur la sensibilisation et l'information aux gestes éco-citoyens afin de dessiner une nouvelle société.



Les agents de la CINOR , fiers de décliner au quotidien les valeurs de solidarité, de fraternité portées par leur Collectivité sous le sceau de la proximité et de la concertation

Au bureau et /ou sur le terrain, les « ambassadeurs du Mieux-Vivre Ensemble » de la CINOR multiplient les actions visant l'information, la sensibilisation du public (jeune et adulte) aux enjeux environnementaux.

« Nous menons des actions en particulier sur le tri sélectif en habitat vertical. Nous intervenons, également et surtout, auprès du jeune public car ils représentent l'avenir de notre pays. Je pense pouvoir dire que les mentalités ont évolué depuis quelques années ; le message passe, de plus, en plus de personnes adultes prennent conscience de la nécessité de trier

leurs déchets ; et, les plus jeunes se montrent vraiment intéressés et jouent le jeu. Ils sont contents d'apprendre et participent avec entrain aux actions que nous menons », déclare Georges Doro, un des agents de l'équipe dirigée par Sylvain Velia, mobilisée dans ce chantier de la conscientisation à la nécessité pour chacun d'apporter sa contribution à la protection de la planète.

Un objectif auquel les enfants et adultes présents sur le site ont, manifestement, adhéré à travers leur participation aux différents ateliers proposés par les partenaires : la SHLMR, l'Association de

quartier Vareas, Ekopratik, la SHLMR et la CINOR.

C'est ainsi, que les marmailles se sont prêtés aux nombreux jeux à l'affiche de cette matinée tandis que les adultes ont confirmé leur volonté de s'engager et /ou de poursuivre dans cette voie de développement durable à travers les questions aux différents partenaires.

Mercredi dernier, de nouveaux acteurs sont donc venus allonger la chaîne citoyenne en vue de la construction d'une nouvelle société, centrée sur la satisfaction des besoins de l'Humain dans le respect et la protection de la planète.

« Cet objectif nous appartient à tous ; isolés, nous ne pourrions pas avancer, c'est, ensemble, que nous devons tous continuer ce combat pour faire changer sans cesse les mentalités et inculquer les gestes éco-citoyens ; il y va de notre responsabilité à tous », rappelle Georges Doro qui conclut en rappelant que sa collectivité, au-delà des actions ponctuelles, s'inscrit dans une démarche sur le moyen et long terme en matière de développement durable. Une démarche que chacun d'entre nous se doit effectivement de s'approprier pour, ensuite, la partager au plus grand nombre.

M.S.

Oté

« Si ou i di tro lo bien dsi lo bouro... finalman lé riskab ou i done tor lo bann viktime ! »

Mi ansouvien in zour, moin l'avé sort Sin-Dni, pou alé fé in lékol an kréol dann Tampon. L'avé arienk in bann zadil dann lékol-la é la plipar dizon lété in bann mlitan kiltirèl. Mé zami, si in zour zot néna in piblik konmsa méfyé azot sak zot i sava di, pars si zot i koz torantravèr lé riskab armète azot bon koté.

Zour-la dann program l'avé in tèks dsi in gouvèrnèr la fé fèr in bonpé travaye pou transform La Rényon : in bonpé la rout, lo pon, radyé é tout sak i s'ansui. Mi koné pa si moin la tro fé léloj bononm-la, mi koné pa boudikont si moin la fé tro konpliman sak li la fé, mé oplis moin té i asplik, oplis dann ran lo piblik moin téi oi arienk bann figir ranfogné, moin té i atann mèm inn-dé soupir, épi in pé apré ral kont san tro fé dézor.

Ou lé fé konm ou lé fé, mé dabitid, ou néna lo né dann milyé out figir é oplis moin té i avans dann mon kozman oplis moin té i pèrd l'anvi donn plis zésplikasyon. Mi souvien moin té soulazé kan moin lété fini é moin la fini par mon pti kozman dsi lésklavaz-demoun, par l'fète lété an travaye forsé, é moin la atann lo bann komantèr. Arien ! Okin parol ! Okin kozman ! Lo dalon l'avé di amoin vien ziska lété in pé zéné.

Aprés, la fé in pé wati-watya, Gasparin – Briné, dé kanar pou in poul mé boudikont, moin la rofléshi pou sak mi sort di. L'avé poin in sèl nom zésklav. Nil par moin la anparl bann mor dsi shantyé. Moin la pa anparl léspékilasyon larzan, lésklavazis, lo kolonyalis. Donk si zot i vé moin la pass par koté in bon bout listoir so méyé la. Moin la anparl koté pil, san anparl koté fas. Konm i di lontan moin la gard koté flèr, moin la obliy koté tête sansa vèrsi-vèrsa.

A bien kalkilé, lo moun i pé pans konmsa : si sak la fé lété bien pou vréman, bann zésklav épi bann viktime la trète l'avé k'a fèrm zot také pars tout fason si lo travaye fé lété bien épi bien itil zot l'avé poin lo droi la parol. Sé l'èr moin la rapèl kozman moin la mark an-o la i di konm de koi :

Si ou i di tro d'bien par rapor lo bann bouro, donk ou lé riskab done tor lo bann viktime. Sa sé inn késtyon tout bann zamontrèr é toulmoun néna in mésaz pou fé passé i doi bien mète sa dann in koin z'ot koko pou pa obliy ali.

Justin